

Des Québécois en France : six points de vue d'auteurs sur la variation linguistique

Geneviève Prévost

Volume 26, numéro 2, 1998

Représentation de la langue et légitimité linguistique : le français et ses variétés nationales

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/603154ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/603154ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Prévost, G. (1998). Des Québécois en France : six points de vue d'auteurs sur la variation linguistique. *Revue québécoise de linguistique*, 26(2), 81–94.
<https://doi.org/10.7202/603154ar>

DES QUÉBÉCOIS EN FRANCE : SIX POINTS DE VUE D'AUTEURS SUR LA VARIATION LINGUISTIQUE

Geneviève Prévost
Université René Descartes – Paris V

1. Introduction

Le 13 juillet 1855, l'arrivée dans le port de Québec de la frégate française *La Capricieuse* marquait la reprise des rapports officiels, interrompus depuis la Conquête, entre la France et le Canada. Par la suite, les contacts ne cesseront de s'intensifier, permettant ainsi aux francophones de part et d'autre de l'Atlantique de mesurer l'ampleur de leur divergence linguistique. Depuis le début du siècle, des étrangers venus visiter le Canada exprimaient des commentaires défavorables à l'égard de la variété canadienne, si différente du français qu'ils avaient appris. L'opinion s'est ensuite répandue parmi les anglophones d'Amérique du Nord que la langue parlée au Canada n'était pas du français, mais un vulgaire patois (Bouchard 1990). Les Canadiens français finirent par être convaincus qu'ils parlaient «mal» (alors que les Français parlaient naturellement «bien»), et c'est en réaction à ce triste constat que prit forme un vigoureux mouvement puriste dont sont issus une multitude d'ouvrages normatifs.

Dans le cadre de mes travaux de maîtrise, puis de DEA, j'ai eu l'occasion d'approfondir ma connaissance de ces ouvrages et des jugements qu'on y véhicule à l'égard de la variation linguistique. Au hasard des lectures que j'ai pu faire dans mes moments de loisir, il m'est apparu toutefois qu'une réflexion métalinguistique se manifeste aussi dans la littérature québécoise. J'ai pensé qu'il serait intéressant de voir en quoi les représentations de la langue que se font les écrivains se distinguent de celles des spécialistes.

Ayant observé que le thème du voyage en France avait inspiré autant les littéraires que les militants du «bon» parler, j'ai choisi de présenter aujourd'hui six textes relatant les mésaventures fictives de Canadiens en France et signés respectivement par Louis Fréchette, Henri Roulland, Étienne Blanchard, Clémence Desrochers, Claude Jasmin et Michel Tremblay. Au cours de leurs tribulations

dans la mère-patrie, leurs personnages seront amenés à faire l'expérience de leurs différences linguistiques avec les Français de France et à s'interroger sur la légitimité de leurs particularismes.

2. Un premier scénario élaboré par Louis Fréchette (1890)

Louis Fréchette aurait été le premier à imaginer ce scénario. Dans une lettre adressée à Alphonse Lusignan en date du 22 mai 1890, il écrit : «J'imagine un des nôtres qui *débarque* à Paris, après un voyage à bord des *chars*, qui aperçoit le *dépôt*, qui entre dans la *station*, et qui demande à un *charretier* de la *stand* comment il *charge* pour aller lui chercher du *change!*...» Ce court extrait, cité par Adjutor Rivard (1909 : 188), ne fait cependant qu'énumérer quelques particularismes de la variété canadienne et suggérer les difficultés que pourrait soulever leur emploi en France. Il n'explique pas en quoi ces canadianismes sont problématiques et ne leur fournit pas d'équivalents. Ce n'est d'ailleurs pas nécessaire, car Fréchette ne s'adresse pas au grand public qu'il faut convaincre de changer ses habitudes linguistiques, mais à un lecteur initié et déjà gagné à sa cause.

3. La *Rectification du vocabulaire* d'Henri Roulland (1908)

On ignore s'il a eu connaissance de la lettre de Fréchette, mais en 1908, Henri Roulland reprend l'idée du Canadien en France pour en faire le fil conducteur de sa *Rectification du vocabulaire* (Prévost 1996). Journaliste de profession, il entend renouveler un genre qu'il juge rébarbatif. Plutôt que de répertorier alphabétiquement des «fautes» à corriger, son ouvrage relate les mésaventures d'un ingénieur canadien, Monsieur Laurent, qui s'installe à Paris au début du siècle avec sa femme. Instruits et cultivés, Monsieur Laurent et son épouse prononcent de manière irréprochable, nous dit l'auteur, et les mots qu'ils emploient semblent être parfaitement français. Pourtant, ils se retrouvent constamment en situation de malentendu. Leur bonne française, Justine, les aide à se tirer d'embarras et leur sert de conseillère linguistique. Avec eux, le lecteur apprend à corriger son vocabulaire au fil des 105 épisodes, souvent cocasses, parfois invraisemblables, qui constituent l'ouvrage. Tantôt des chandelles allumées au lieu de bougies déversent des cascades de graisse fondue et dégagent une épaisse fumée nauséabonde (p. 14-15), tantôt Monsieur et Madame Laurent se présentent très en avance à un dîner après s'être trompés d'étage, ayant omis de compter le rez-de-chaussée (p. 7-9), tantôt on assiste à un véritable dialogue de sourds

entre Madame Laurent et un commis qui ne comprend pas ce qu'elle demande (p. 163) :

— *Comment vendez-vous cela?*

— *À la pièce ou au poids, selon le désir de l'acheteur, répondit le commis.*

— *Ce n'est pas cela que je demande; je veux savoir comment vous vendez ceci. Et Mme Laurent prit six écheveaux de nuances assorties et les présenta au commis.*

— *Mais, je viens de vous le dire, Madame : à la pièce ou à la livre, à votre gré. Madame Laurent eut un geste d'impatience.*

— *Enfin, dit-elle, comment vendez-vous ces six écheveaux?*

L'équivoque aurait pu se prolonger longtemps, si le commis n'avait, sinon compris, du moins deviné le sens exact de la question.

— *Vous voulez connaître le prix de ces six écheveaux?*

— *Mais je ne vous demande pas autre chose.*

Humiliés d'être constamment pris en défaut, ennuyés par les nombreux désagréments que leur occasionnent leurs «erreurs», Monsieur et Madame Laurent ne remettent pas en question pour autant le principe selon lequel, en matière de langue, l'autorité appartient aux Français. En «homme d'esprit et de bon sens» (p. 1), Monsieur Laurent note toutes les leçons qu'il peut recevoir afin de tirer profit de son voyage et manifeste même l'intention de répandre autour de lui ce qu'il aura appris en France quand il reviendra au Canada.

Roullaud précise pourtant que son ouvrage est spécifiquement destiné aux Canadiens qui doivent se rendre en France ou correspondre avec des Français. En effet, originaire du Nord de la France et émigré au Canada en 1890, l'auteur ne voudrait pas être soupçonné de faire la leçon à ses nouveaux compatriotes. Roullaud reconnaît d'ailleurs que l'emploi des mots qu'il commente dans son livre ne provoque aucune confusion parmi les Canadiens. On notera cependant qu'une grande partie se retrouve dans les dictionnaires correctifs de l'époque...

Il convient par ailleurs de revenir sur la prononciation «irréprochable» de nos deux Canadiens. En fait, Justine leur explique que leur accent rappelle celui qui a cours dans les provinces de l'Ouest de la France. On croit donc qu'ils sont natifs d'une de ces provinces et on suppose qu'ils connaissent parfaitement la signification des mots qu'ils emploient. Pour pallier cet inconvénient, Monsieur Laurent décide d'adopter un fort accent anglais quand il craindra de ne pas être compris. Il ne mettra jamais en pratique cette résolution, mais effectivement, dès que les Français apprennent que Monsieur et Madame Laurent sont étrangers, ils se montrent particulièrement patients et compréhensifs à leur égard. Un vendeur inverse même les rôles après que Monsieur Laurent ait commis une série d'impropriétés : «Vous n'avez pas besoin de vous excuser, Monsieur,

[...]. Si j'allais dans votre pays, je commettrais inévitablement les erreurs que vous commettez ici, et j'aurais besoin de l'indulgence de vos marchands» (p. 45).

4. Le point de vue d'Étienne Blanchard (1914 et 1918-1919)

Pour sa part, Étienne Blanchard ne se préoccupe guère de l'éventualité que des touristes européens puissent eux aussi éprouver des difficultés à se faire comprendre des Canadiens français. Son raisonnement à sens unique est révélateur de la manière dont il perçoit le rapport entre le français de France et celui du Canada. À ses yeux, les deux variétés n'ont pas le même poids, ce qui est du reste incontestable. En effet, si le français des Canadiens constitue un système fonctionnel en lui-même, si sa valeur est objectivement la même que celle du français de France, son prestige est bien loin d'égaliser celui de la variété hexagonale, largement reconnue et diffusée par la plupart des ouvrages de référence. Dans une chronique publiée dans *La Presse* (14 décembre 1918 : 3), il conclut donc «que c'est la France qui doit faire école et que nous devrions le plus possible conformer notre langage au langage français».

En 1914, vraisemblablement inspiré par l'ouvrage de Roulland, Blanchard s'interroge dans l'avant-propos de son *Dictionnaire de bon langage* (p. 17) :

Pourquoi le même mot aurait-il deux sens différents, l'un en deçà, l'autre au delà des mers? Quand un Canadien demande, en un magasin de Paris, une savonnette, une paire de claques, des chaussons, un gilet, une veste, un corps, de la batiste, de la broche, un cadran, un col, une jaquette, un globe de lampe, un loquet de montre, on lui sert tout, sauf ce qu'il désire.

Le lexicographe redoute en effet que ces divergences lexicales n'entraînent l'isolement de ses compatriotes qui risquent d'être mal compris non seulement des Français, mais également des étrangers pour qui le français est une langue seconde, comme en témoigne cet autre extrait des chroniques (3 mai 1919 : 8) :

Autant que possible, ces dissemblances de sens dans les mêmes mots selon qu'ils sont dits en France ou au Canada doivent disparaître, c'est notre intérêt. Nos voyageurs qui vont en Europe; les touristes européens qui sont de passage ici; les Anglais qui ne possèdent du français qu'une science livresque et écourtée y trouveraient avantage.

Dans cette même chronique, Blanchard imagine de nouvelles variantes pour un scénario connu :

Quand un touriste canadien se prépare à quitter Paris pour Marseille, il lui faut plier bagage. Moyennant un bon tip (pourboire, gratification), Jules, le garçon de chambre, va lui donner un coup de main.

— *Garçon, mettez tout mon butin dans ma valise.*

Jules, tout effaré, se demande s'il a affaire à un guerrier, à un Boche, puisque l'on parle de butin. Il comprend tout de même qu'il s'agit des nippes, des cliques et des claques, des frusques, ou encore du saint-frusquin du Mossieu en partance.

Tout de même, un grave problème se pose devant l'intelligence en travail de Jules. Comment faire entrer tout le fourniment dans la valise du Mossieu, car il a bien dit : «Mettez tout mon butin dans ma valise!»

Pourquoi ne pas mettre les effets dans la malle ou la mallette comme d'habitude.

— *Jules, ai-je bien là tout mon butin?... mes chaussons?*

— *Vous n'avez pas de chaussons, mais voici vos chaussettes. Est-ce cela que vous voulez dire, Mossieu?*

— *Oui. Donnez-moi maintenant mon safety (rasoir de sûreté), ma doucine simple et ma doucine patente.*

Or, à Paris, une doucine signifie une sorte de moulure et aussi un rabot de menuisier.

Comme il n'y a dans les bagages de Mossieu ni rabot ni varlope, Jules ahuri lui passe à tout hasard le cuir à rasoir et le cuir automatique.

— *Mon collet, mon devant de chemise et mes poignets.*

Jules qui a le flair d'un limier de l'agence Pinkerton s' imagine qu'il s'agit d'un faux-col, d'un plastron et d'une paire de manchettes, et il a raison.

[...]

En mettant son canotier (chapeau sailor) pour quitter l'Hôtel des Trois-Écus, Mossieu se disait dans son for intérieur que si partout on désignait le même objet par un même mot le touriste s'épargnerait bien des tracasseries.

On conviendra du caractère artificiel et peu crédible de cette mise en situation, surtout lorsque le garçon d'hôtel, guidé par un sixième sens, devine infailliblement ce que lui demande son client sans rien laisser paraître de son embarras. Dans ces conditions, on comprend mal ce qui fait dire au touriste canadien que tout irait mieux si l'on désignait le même objet par un même mot.

5. «Un savon perdu dans Paris» de Clémence Desrochers (1974)

En revanche, le personnage mis en scène par Clémence Desrochers aurait toutes les raisons du monde de tirer cette conclusion. Dans un monologue intitulé «Un savon perdu dans Paris» (publié une première fois en 1974, mais cité

d'après l'édition de 1993), c'est le mot *débarbouillette* qui pose problème. La voyageuse devra multiplier les tentatives de définition pour faire comprendre ce qu'elle désire à la patronne de l'hôtel où elle séjourne (p. 348-349) :

— *Madame, pardon, est-ce que ce serait possible d'avoir une débarbouillette pour se laver?*

— *Madame veut dire?*

— *Je veux dire un genre de petit torchon...*

— *Un torchon? Madame veut peut-être essuyer la vaisselle? Il est interdit de faire la cuisine dans les chambres.*

— *Non, pas un linge à vaisselle. Une guénille...*

— *Une guenille? Madame veut rire. La femme de chambre fournit ses guenilles, ne vous inquiétez pas.*

— *Non, non, pas un linge à épousseter. Un petit carré...*

— *Un carré de soie? Madame en trouvera aux galeries Lafayette ou...*

— *Non, pas un foulard, pas un mouchoir de tête. Comme un petit morceau d'une grande serviette...*

— *Des serviettes-éponges? Mais il y en a deux dans votre chambre. Une par personne. On les change tous les cinq jours.*

— *Justement, si on pouvait en avoir une troisième...*

— *Faut pas charrier! C'est pas le Hilton ici! Si vous cherchez le confort moderne, il fallait loger ailleurs. La maison date de Louis XV, madame.*

— *Les matelas aussi. Mais pour en revenir à... l'objet dont j'ai besoin, je suis descendue de ma chambre au sixième dans les combles, sans ascenseur, pour vous demander un morceau de tissu carré, qu'on mouille dans l'eau chaude... quand il y en a. Ensuite, on frotte le savon sur ce... morceau de tissu éponge mouillé. On forme ainsi une mousse qu'on se passe sur le corps.*

— *Ah! Madame veut dire un gant! Fallait l'dire! Un gant, c'est simple.*

— *C'est ça! Un gant, une mitaine!*

À des fins humoristiques plutôt que normatives, Clémence prolonge exagérément le malentendu et pour la première fois, les Français n'ont pas le beau rôle dans cette affaire. La monologuiste remet en question le principe invoqué par les puristes selon lequel la variation linguistique nuit à l'intercompréhension. Elle laisse entendre que l'incompréhension n'est pas due à la mauvaise qualité du français québécois, mais à la mauvaise foi des Français. En effet, Clémence a mis le doigt sur une grande vérité oubliée des puristes : le contexte, sinon la morphologie, permet souvent de déduire le sens d'un mot inconnu comme ce devrait être le cas dans l'extrait suivant (p. 349) :

- *On a perdu le savon. En avez-vous un autre?*
 — *Pas de savon, parce que pas de lessive aux chambres. Je vous l'ai déjà dit.*
 — *J'veux pas faire un lavage. Un savon pour me laver, moi.*
 — *Madame veut dire une savonnette?*
 [...]

 — *Un dictionnaire français, vous savez c'que c'est, un dictionnaire français?*
 — *Madame veut rire. Un dictionnaire, c'est un dictionnaire.*
 — *J'pensais la même chose d'un savon.*
 — *Dictionnaire Larousse; savonnette; savon parfumé.*
 — *Qu'est-ce que je disais? Un savon!*
 — *Madame voulait dire savonnette!*
 — *Mais une savonnette, c'est un savon, c'est marqué dans le dictionnaire.*
Quand je dis savon, vous devriez comprendre savonnette!
 — *Quand je dis savonnette, vous devriez entendre savon.*
 — *De toute façon, on a perdu notre savon savonnette. Est-ce qu'on peut avoir l'un ou l'autre?*

On assiste ici à une véritable lutte de pouvoir dans laquelle le *Petit Larousse* sert d'arbitre... sans toutefois parvenir à déterminer le vainqueur, car les deux protagonistes, persuadées d'avoir raison, interprètent différemment la norme. Mais ce qui m'intéresse particulièrement, c'est que contrairement à Monsieur Laurent, pour qui l'autorité des Français en matière de langue ne fait aucun doute, le personnage de Clémence refuse de se soumettre à l'usage hexagonal. Pour obtenir ce qu'elle désire, elle consent à faire un compromis, mais plutôt que d'adopter le mot de son interlocutrice, elle le juxtapose au sien qu'elle juge tout à fait légitime et équivalent.

6. *Maman-Paris, Maman-la-France* de Claude Jasmin (1982)

On est bien loin de la francophilie affichée par Claude Jasmin dans *Maman-Paris, Maman-la-France*, publié en 1982. L'histoire est la suivante : finaliste à un concours de photographes amateurs, Rachel a gagné un séjour de trois semaines en France. Son mari Clément l'accompagne et fait le compte rendu détaillé de leur voyage à sa vieille mère restée au Québec.

Contrairement aux ouvrages précédents, la langue n'est pas au centre de ce récit : elle fait partie des divers sujets de réflexion que ce voyage inspire à Clément et constitue pour lui une attraction touristique supplémentaire. Autre nouveauté : on s'y montre particulièrement sensible aux particularités phonétiques et prosodiques qui constituent l'accent. En cela, Jasmin s'avère sans doute plus réaliste que ses prédécesseurs, qui escamotent cette dimension du langage pour se préoccuper exclusivement de faits lexicaux.

Plus réaliste, mais certainement pas plus objectif. En effet, dès son arrivée à Paris, son personnage principal se pâme devant ce «français merveilleux» (p. 50), «cette belle chanson du langage, cette élocution, naturelle, et pourtant comme... appliquée, de ce peuple» (p. 21). Pour ses «oreilles écorchées de parlures québécoistes» (p. 50), c'est un «ravissement» que ce «doux langage» (p. 21). Certes, il se moque un peu du «petit ton pointu commun à la plupart des Parisiens» (p. 65) et il s'étonne de leur habitude de prononcer les mots anglais à la française (p. 33). Mais considérant la «mollesse» de la diction québécoise et son caractère «plutôt rocailleux» (p. 21), il ne saurait s'en offusquer.

Clément n'est pas le seul à avoir mauvaise opinion de l'accent québécois. Un compatriote établi à Paris fait ce conseil à Rachel, invitée à un déjeuner officiel : «Ne parlez pas trop, les Québécois n'ont rien à gagner dans ce domaine, ce n'est pas une vérité contestée et vous le savez bien. Taisez-vous. Soyez ravissante, maquillez-vous sobrement mais faites-le, les Français aiment les maquillages sophistiqués» (p. 35).

Et tous, du militaire (p. 62) au modeste employé d'hôtel (p. 237), s'expriment avec élégance. Il donne à sa mère un exemple qui, dit-il, l'a particulièrement frappé (p. 21) :

Deux jeunes motards stationnent leurs lourds engins près de la rue Washington. [...] Eh bien, chère maman, on s'attend à ce qu'ils sacrent comme des charretiers grossiers, on sait qu'on va entendre des grognements décorés de jurons blasphématoires et ma foi, je m'attendais à découvrir l'équivalent français des obscénités langagières d'un grand nombre de nos motards. J'écoute. Devine ce qui sort alors de la bouche d'un des deux cavaliers noirs de l'Apocalypse : «Dis donc mon vieux, je sais pas ce qu'elle a ma machine, mais elle gronde dans les virages!» Oh! l'étonnante surprise pour nous d'entendre cette phrase dans la bouche de qui nous a semblé être un bum de Paris!

«qui nous a semblé», dit-il, mais qui n'est pas un *bum* de Paris, du moment qu'il parle «bien»! Dans sa conception idéalisée, homogène et figée du français de France, Clément nie pratiquement l'existence d'une variation sociolinguistique en France.

Enfin, il admire le bagout des Français. Peu lui importe «si ce qu'ils disent n'a pas grande importance, ou est bourré de paradoxes et de contradictions» (p. 47), il les envie et aimerait que ses compatriotes, qui sont «pour le plus grand nombre, de grands muets, de pathologiques "empêchés de parler" arrivent à maîtriser ce «langage pléthorique» (p. 47).

Heureusement, les personnages français ne se font pas une si piètre opinion du français québécois, qu'ils confondent souvent d'ailleurs avec d'autres variétés (p. 22) :

Il a cru reconnaître notre accent. Il nous parle de son cousin qui vit en Belgique! On le contredit aussitôt et alors, conduisant d'une main, il nous examine soigneusement comme si, à l'apparence, cette fois il allait repérer nos origines. On s'amusait. Il a parlé du Périgord, de l'Auvergne puis de la Suisse et enfin, nous voyant nier ses efforts, il a éclaté : «Vous êtes Canadiens, vous venez du Québec!»

Pour leur part, les Parisiens que rencontre Clément sont convaincus de ne pas avoir d'accent, comme cette jeune serveuse qui le soupçonne elle aussi d'être Belge et à qui il demande (p. 65) :

«Et vous, vous n'avez pas d'accent peut-être? Vous entendez-vous parler?» Elle est toute surprise, me dit que j'affirme n'importe quoi, qu'elle n'a aucun accent, qu'elle parle comme tout le monde! Je lui explique que, pour les Montréalais, moi aussi je n'ai plus d'accent et je parle «comme tout le monde» là-bas. «Si vous veniez au Québec, tout de suite en arrivant, on remarquerait votre accent parisien!» Elle paraît encore plus surprise!

Inconsciemment, le fait d'«habiter une telle métropole doit donner un sentiment de supériorité», pense Clément (p. 65). On comprend donc que certains Québécois, impressionnés par le prestige de la variété parisienne, puissent modifier leurs habitudes linguistiques. C'est le cas d'un dénommé Bédard, avec lequel Clément et Rachel font connaissance et qui est «devenu tout à fait Français» après avoir passé de longues années en France (p. 218). Sans même s'en rendre compte, la compagne de Clément attrape elle aussi l'accent local. «C'est qu'elle a de l'oreille, écrit-il à sa mère, et a besoin de s'intégrer rapidement où qu'elle se trouve» (p. 65). Il n'y voit rien de mal, au contraire, mais conserve son propre accent... sauf une fois, à la toute fin de son séjour, alors qu'il a un peu trop bu (p. 308).

Sobre, Clément constate néanmoins que sa façon d'écrire s'est améliorée, conséquence indubitable, croit-il, de son séjour en France. Il prend sa mère à témoin : «As-tu remarqué que j'améliore pas mal mon style, mon vocabulaire? C'est ça aussi, maman, être en France, un goût vif pour s'exprimer plus correctement» (p. 173). Comme Monsieur Laurent, Clément et sa compagne prennent de bonnes résolutions pour leur retour au Québec : «nous nous sommes fait la promesse, Rachel et moi, d'essayer constamment de mieux nous exprimer, c'est si beau, une belle machine langagière qui ne gronde pas dans les virages!» (p. 329).

7. *Des nouvelles d'Édouard*, de Michel Tremblay (1984)

Deux ans après la parution du roman de Jasmin, Michel Tremblay publie le quatrième volet des *Chroniques du Plateau Mont-Royal* intitulé *Des nouvelles d'Édouard*. Vendeur de chaussures de son métier, celui-ci hérite d'une somme importante qui lui permet de réaliser le rêve de sa vie : aller en France. Comme Clément, Édouard tient un journal de voyage qu'il destine à sa belle-sœur.

Le premier soir de la traversée, le capitaine du bateau vient lui adresser la parole, et c'est avec une admiration béate qu'Édouard découvre sa nationalité : «C'est un Français!, écrit-il, Mon premier vrai!» (p. 74). Il demeure immobile à le contempler pendant deux minutes au cours desquelles le marin réussit à lui dire «ce que ça nous prendrait une vie à conter, nous autres» (p. 74). Édouard est lui aussi ébahi par la volubilité des Français. Plus tard, il découvrira que les Français deviennent encore plus loquaces lorsqu'ils se trouvent dans une situation embarrassante : «au lieu de prendre [leur] trou, ça parle, ça parle, comme pour enterrer [leur] gaffe sous une avalanche de mots» (p. 135) .

Quand le capitaine cède la parole à Édouard, il faut un long moment à ce dernier avant de pouvoir dire quelque chose. Lorsqu'il y parvient, il fait une constatation étrange (p. 75) :

[M]a voix avait changé! Je sais pas ce qui s'est passé mais... mes «r» ont changé de place dans ma bouche! Je sais pas comment vous expliquer ça... J'essayais pas de parler comme lui, Dieu m'en garde, comme y diraient dans les romans français, mais j'étais pas capable de parler comme d'habitude... [...] ça s'était fait automatiquement. Sans le vouloir, j'avais changé ma façon de parler juste parce qu'un Français me parlait!

En présence de Français, Édouard ne modifie pas seulement sa façon de prononcer ses *r* : il se forge un tout nouvel accent, qu'il n'arrive pas encore à contrôler, mais qui lui est parfois nécessaire s'il veut se faire comprendre. Il mettra sa bouche «en trou de cul de poule» chaque fois qu'il s'adressera à un Français, sauf lorsqu'il qu'il est trop épuisé pour déguiser son accent (p. 214 et 294) ou qu'il se sent insulté (p. 135 et 245), auquel cas il peut passer à un registre franchement vulgaire. Édouard abandonne aussi son «faux accent de femme du monde» lorsqu'il se rend compte que son séduisant serveur a reconnu son origine et qu'il l'écoute «comme si ce qui sortait de [sa] bouche était de la musique... » (p. 248).

Pour faire ressortir les contorsions phonétiques auxquelles se prête Édouard, Tremblay modifie la graphie des mots et écrit, par exemple : «Ceurtaineument!» (p. 180), «Lé toilééêtes, s'il vu plé.» (p. 208), «Jeu suis bian au quatrième étaâge?» (p. 220), «Feurmidable!» (p. 227), «Je voudré une

duzaine d'oeufs, s'il vu plé.» (p. 230)... Ces transformations graphiques témoignent de la réalisation plus ou moins systématique de quelques phénomènes phonétiques : la fermeture de [ɛ] en [e] aussi bien en syllabe ouverte que fermée, la fermeture de [ə] en [ø], l'ouverture de la nasale [ɛ̃] en [ã], le déplacement de [ɔ] vers [œ] et de [u] vers [y] ainsi que l'allongement de certaines finales de mots.

Édouard prend aussi un accent pointu en s'adressant à sa compatriote d'Outremont Antoinette Beaugrand, qui s'exprime elle-même avec la prononciation affectée d'une «bonne sœur» (p. 81), et à sa fille Lucille, «petite dinde éduquée» qui parle «sur un ton de première de classe de diction» (p. 164-165).

Sensible à la variation interne liée à la classe sociale, Édouard essaie d'expliquer ce phénomène à la princesse Clavet-Daudun : «Vous savez, madame la princesse, tout le monde ne parle pas comme madame Beaugrand, chez nous... L'accent change selon les quartiers» (p. 131). Cette révélation étonnante pour la princesse n'a pas l'heur de plaire à Antoinette Beaugrand qui méprise la culture populaire de sa province.

Bien qu'elle appartienne à la haute société, celle-ci n'est pourtant pas à l'abri des «fautes» de langage. À sa courte honte, elle se fera même reprendre publiquement par le capitaine du bateau après qu'elle l'ait appelé «commandant», terme appartenant au vocabulaire militaire.

Cette impropriété lexicale me permet de faire remarquer que si Tremblay insiste lui aussi sur l'aspect phonétique de la variation entre le français de France et le français du Québec, il n'ignore pas toutefois que d'importantes différences se manifestent aussi sur le plan lexical et qu'elles peuvent même être source de malentendu. C'est ainsi qu'à son arrivée en France, Édouard se retrouve lui aussi au mauvais étage : «Nous autres, le quatrième est au quatrième, pas au cinquième! Pourquoi se compliquer la vie avec un rez-de-chaussée? C'est tellement plus simple de commencer à compter à un plutôt que de commencer à zéro, il me semble!» (p. 221).

Il finira malgré tout par employer ce nom composé. Un peu à son insu, il empruntera également aux Français l'expression *petit déjeuner* (p. 145) et l'adjectif *moche*, bien qu'il sache pertinemment que «[s]i un Canadien français [...] se permettait d'employer ce mot-là [au Québec], il ferait rire de lui en s'il vous plaît!» (p. 95), non pas tant parce que le français de France ait mauvaise réputation au Québec, mais parce qu'il est mal vu de chercher à se distinguer du troupeau. De façon générale, toute expression recherchée sera ridiculisée. C'est ainsi qu'Édouard se moque du pouding au riz qu'on lui sert au cours de sa croisière et qu'on a «pompeusement rebaptisé "La rizière aux perles de Corinthe". Première classe oblige. Et bullshit règne!» (p. 101).

Digne représentant de la classe populaire, Édouard se complaît pour sa part dans ses habitudes langagières et agrmente son récit d'expressions du cru telles que «Enough is enough, comme on dit en français» (p. 135) et «“À Vienne que pourra”, comme disait [sa] mère qui ignorait le verbe advenir» (p. 260).

Édouard ne culpabilise guère de ses incartades langagières, d'autant moins que la façon de parler des Français ne lui paraît pas toujours irréprochable. Il s'étonne notamment de l'anglomanie qui leur fait dire *square* (p. 270) et *W. C.* pour *Water Closets* (p. 208). Il a aussi l'occasion de se frotter à l'argot parisien, «un français rocailleux et brusque, précipité et plein de mots étranges rattachés les uns aux autres par des expressions plus évidentes comme «Alors quoi!» ou : «Hé, dis donc...», seuls petits îlots [*sic*] clairs dans cette mer de jargon incompréhensible» (p. 253-254).

En contrepartie, on peut se demander ce que les Français pensent de la façon de parler de leurs visiteurs canadiens, car même si ces derniers font des efforts pour neutraliser leur accent, ils ne parviennent pas à dissimuler leur origine. C'est le cas d'Édouard, qui se trahit en demandant au serveur de lui «construire» un menu (p. 246), puis de lui apporter la «facture» (p. 247). À son grand désarroi, c'est également le cas de madame Beaugrand, qui croyait pourtant ne pas avoir d'accent (p. 131). Aussi cette dernière supporte-t-elle difficilement que le contrôleur du train qui les mène à Paris se permette de plaisanter sur «l'accent si drôle des Canadiens français». Pour sa part, Édouard rougit et réprime son envie de lui dire que son accent est aussi drôle pour eux. «À partir de maintenant, se dit-il, je dois accepter le fait que je suis en minorité, ici, et que c'est moi qui ai un accent» (p. 183). Une fois de plus, en effet, les Français ethnocentriques ne peuvent concevoir qu'ils ont un accent pour les autres.

Édouard a du mal à s'accoutumer à l'hilarité qu'il ne manque pas de déclencher lorsqu'il s'avise de parler normalement. «J'ai fait rire la princesse Clavet-Daudun avec mon vrai accent, tout ce qu'il me reste à espérer c'est que les Français me fassent rire avec le leur. Mais le problème c'est que j'y suis habitué alors qu'eux ne le sont pas au mien!» (p. 136). Effectivement, dès qu'il ouvre la bouche, son chauffeur de taxi éclate de rire, alors qu'il possède lui-même «un accent parigot à faire frémir» (p. 214). Édouard s'avisera finalement que l'autre ne comprend pas un mot de ce qu'il dit, qu'il rit «juste aux sons» qu'il émet (p. 217). De même, quand il revoit la princesse à Paris, celle-ci le supplie de lui dire quelque chose : «Je parle de votre accent à mes amis depuis hier mais je n'arrive pas à l'imiter! Hhm? Vous allez voir, vous autres, c'est incroyable! On ne comprend pas un mot mais c'est d'un drôle!» (p. 285).

En effet, lorsqu'il n'est pas neutralisé, l'accent des Québécois serait parfaitement incompréhensible pour certains Français. Un restaurateur regarde Édouard avec des yeux ronds lorsque celui-ci lui demande où sont les toilettes (p. 208). Un autre lui demande d'où il sort avec son accent fabriqué et s'il est Belge, pour ensuite lui annoncer : «Nous n'acceptons pas les Arabes, ici, monsieur!» (p. 244-245).

Enfin, un client éméché du fameux Café de Flore grommelle, sans raison apparente, qu'il déteste l'accent canadien. Lui-même un peu ivre, Édouard sent les larmes lui monter aux yeux à cette déclaration. Après une seule journée dans la capitale française, il décidera de quitter ce pays où il ne se sent pas à sa place, car s'il est prêt à modifier son accent, il refuse de changer toute sa façon de vivre.

8. Conclusion

Les six auteurs de mon corpus ont exploité différemment le thème du voyage en France. Fréchette ébauche le scénario, Roullaud le développe et Blanchard le reprend, tous dans une perspective normative. En effet, outre la crainte de l'assimilation anglaise et la fierté nationale, la nécessité de se faire comprendre par les Français pour éviter l'isolement constitue un des principaux arguments invoqués par les défenseurs de la langue pour convaincre leurs compatriotes de rectifier leur langage.

Plus tard, Clémence Desrochers remet en question le principe selon lequel la variété des usages nuit à l'intercompréhension et rappelle que la bonne volonté des interlocuteurs contribue en grande partie au succès de l'acte communicationnel. Son personnage consent à faire des compromis pour obtenir ce qu'il désire, mais il croit aussi en la légitimité de ses particularismes.

Jusqu'alors, l'attention des auteurs se limitait toutefois à l'aspect lexical de la variation linguistique. Plus encore, les premiers textes de mon corpus la réduisent à un décalage signifié-signifiant, sans tenir compte de l'existence de formes spécifiques à chaque variété. Pour leur part, Jasmin et Tremblay ont bien compris que ce qui frappe d'abord l'esprit, c'est cet ensemble de particularités phonétiques et prosodiques qui constituent ce qu'on appelle l'*accent*.

Ces deux auteurs ne partagent cependant pas la même attitude à l'égard de la variation linguistique. Jasmin entretient le culte de la mère-patrie, de son histoire, de sa culture et de sa langue. Tremblay pose le problème de la variation sociolinguistique, mais plus encore, il met en lumière le fait qu'au delà du choc linguistique, les Québécois qui vont en France sont confrontés à un véritable choc culturel.

Références

- BLANCHARD, Étienne 1914 *Dictionnaire du bon langage*, Paris, Librairie Vic et Amat, 1914, 316 p.; Montréal, Librairie Beauchemin, 1915, 349 p.; Imprimerie La Salle, 1919, 256 p.; Les Frères des écoles chrétiennes, 1927, 281 p.; *Bon langage*, Librairie Beauchemin, 1928, 288 p.; *Dictionnaire du bon langage*, 1931; Éd. Bernard Valiquette, 1940; Les Frères des écoles chrétiennes, 1949, 318 p.
- BLANCHARD, Étienne 1918-1919 « Chronique du bon langage », *La Presse*, Montréal, du 15 juin 1918 au 6 septembre 1919.
- BOUCHARD, Chantal 1990 «Contes et légendes du Canada français : le mythe du “French Canadian Patois”, 1862-1970», *Bulletin de l'ACLA* 12-1 : 36.
- DESROCHERS, Clémence 1974 «Un savon perdu dans Paris», *J'ai des p'tites nouvelles pour vous autres*, Éditions de l'Aurore; repris dans *Tout Clémence, Tome 1 : 1957-1974*, Montréal, VLB, 1993, p. 348-350.
- FRÉCHETTE, Louis 1890 lettre adressée à Alphonse LUSIGNAN en date du 22 mai 1890 et citée dans RIVARD, Adjutor 1909, «Les livres», *Bulletin du parler français au Canada* 7-5 : 188.
- JASMIN, Claude 1982 *Maman-Paris, Maman-la-France*, Montréal, Leméac.
- PRÉVOST, Geneviève 1996 «La Rectification du vocabulaire (1908) de Henri Roullaud ou Les mésaventures d'un couple canadien en France», *Actes des 10^{es} Journées de linguistique (1996)*, Québec, Université Laval, Centre international de recherche en aménagement linguistique, publication n° B-207, p. 151-155.
- RIVARD, Adjutor 1909 «Les livres», *Bulletin du parler français au Canada* 7-5.
- ROULLAUD, Henri 1908 *Rectification du vocabulaire*, Montréal, A. Bouesnel.
- TREMBLAY, Michel 1984 *Des nouvelles d'Édouard. Chroniques du Plateau Mont-Royal*, tome IV, Montréal, Leméac.